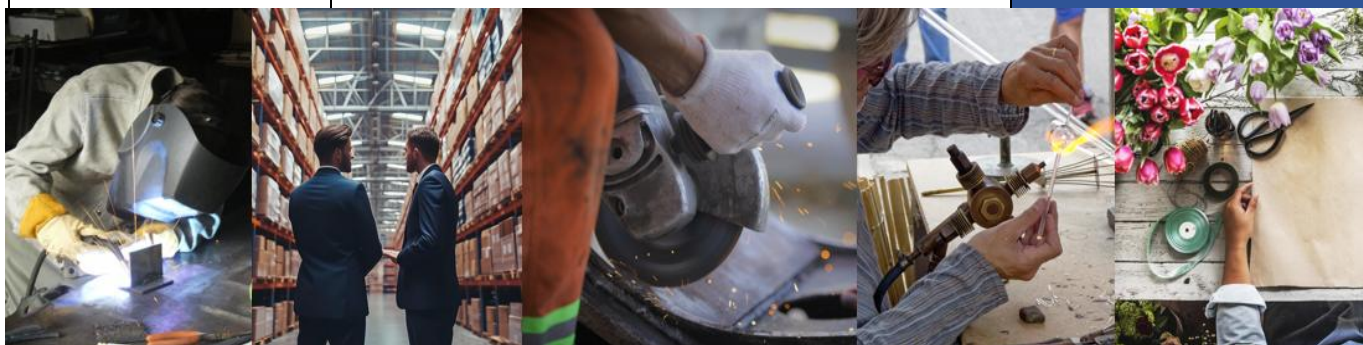




Inscriptions au CAP – Session 2027

Dates d'inscription	Du 12 octobre 2026 à 10h00 au 13 novembre 2026 à 22h00
Inscription sur Cyclades	Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse : https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login Cette démarche est entièrement dématérialisée, gratuite et personnelle. Aide : Cf guide du candidat Cyclades disponible sur le site de l'académie Nancy-Metz
Édition et vérification de la confirmation d'inscription	Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de signer sa confirmation d'inscription. Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et <u>il est définitif.</u> En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.
Pièces justificatives	Toutes les pièces justificatives doivent être téléversées sur Cyclades au plus tard le vendredi <u>20 novembre 2026</u> (délai de rigueur) <u>Attention</u> : <i>Aucun autre mode de réception ne sera accepté.</i>

Pièces justificatives à joindre à la confirmation d'inscription

Pièces à fournir	<u>Pour tous les candidats :</u> ☐ Confirmation d'inscription <u>datée</u> et <u>signée</u> ☐ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ☐ Pour les personnes de – de 25 ans au 31 décembre 2026 : Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté. <u>Si concerné :</u> ☐ Photocopie des diplômes possédés <i>permettant des dispenses des épreuves, validés par la DEC5</i> ↳ <u>Candidats ayant présenté l'examen à une session précédente :</u> ☐ Photocopie du relevé de notes de la session antérieure en entourant en rouge la notes que vous souhaitez conserver. La conservation est valable pour une durée de 5 ans. ↳ <u>Candidats de l'enseignement à distance (CNED, autres organismes de formation) :</u> ☐ Attestation d'inscription pour l'année 2026-2027 ☐ Photocopie des attestations de stage justifiant des années de formation nécessaire pour se présenter au diplôme. ↳ <u>Candidats concernés par le travail en hauteur</u> ☐ Attestation de formation à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur ↳ <u>Candidats souhaitant se présenter à l'épreuve d'EPS :</u> ☐ Un certificat médical d'aptitude aux épreuves sportives est indispensable pour pouvoir se présenter à cette épreuve. <u>Important</u> : L'épreuve d'éducation physique et sportive n'est pas obligatoire pour les candidats individuels qui s'inscrivent à un CAP. En revanche, si vous avez choisi de vous y inscrire, votre participation devient obligatoire et toute absence à cette épreuve sera éliminatoire. <i>Tout dossier incomplet entraînera l'annulation de l'inscription</i>
Aménagements d'épreuves	Je formule ma demande via l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/ Pour plus d'informations, merci de consulter la page dédiée : https://www.ac-nancy-metz.fr/demande-d-amenagements-d-epreuves-122438

Documents spécifiques à fournir pour certains parcours

Certaines spécialités nécessitent le dépôt de document ou de dossier spécifiques avant le début des épreuves.

Vous trouverez les détails des spécialités concernées, des échéances et des modalités d'envoi sur la page dédiée :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/le-baccalaureat-professionnel-122234>

Informations importantes pour tous les candidats libres

L'organisation des examens du CAP étant gérée au niveau de chaque académie et en fonction des équipements techniques disponibles, il nous est impossible de garantir que les candidats libres passeront leurs épreuves à proximité de chez eux. Par conséquent, il est tout à fait possible que vous soyez affecté dans un centre d'examen situé loin de votre domicile.

Mise à disposition des documents

Vous devez **impérativement** conserver vos identifiants et mot de passe Cyclades pour télécharger les documents utiles :

- La convocation sera mise à disposition courant avril ;
- Le relevé de notes sera mis à disposition courant juillet.

Adresse utiles – liens utiles – contacts

Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz

DEC5

(Indiquer le niveau de diplôme et la spécialité)

9 rue des Brice - Rond-point Marguerite –

CS 30 013 - 54035 Nancy Cedex

Liens internet

Site éducol : <https://eduscol.education.fr>

Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

Coordonnées

Pôle Industriel : 03.83.93.56.59

Pôle Tertiaire : 03.83.93.56.60

Pôle Transversal : 03.83.93.57.10

Pour toutes questions concernant l'examen : ce.dec5@ac-nancy-metz.fr

Pour toutes questions concernant l'aménagement d'épreuves : ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr